

TERAMOUSS

NETTOYANT RENOVANT DES FACADES DES BATIMENTS SPECIAL ENDUITS ET BARDAGES EN BAC ACIER USAGE PROFESSIONNEL

TERAMOUSS est une préparation à base d'une association de fonctions nettoyantes, et émulsionnantes, de sels alcalins synergisés, additifs complexants anticalcaires, inhibiteur de corrosion.

Agents de surface conformes au règlement européen 648/2004 et conforme à la Directive 2003/53 CE (absence de NPE).

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE
Masse volumique	: 1040 G/L
Réaction chimique	: ALCALINE
pH pur	: 13 ENVIRON
pH à 5%	: 12.6
Odeur	: SALINE
Couleur	: INCOLORE A AMBRE
Tension superficielle à 10%	: 35.9 DYNES/CM
Inflammabilité	: ININFLAMMABLE
Consommation moyenne	: 1 A 2L POUR 5 A 10M²

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

TERAMOUSS grâce à sa tension superficielle et son haut pouvoir mouillant, **facilite** la pénétration et l'enlèvement des dépôts organiques ou végétaux.

TERAMOUSS est particulièrement actif contre les dépôts et la plupart des incrustations provenant de fumées des cheminées, algues, mousses, lichens, salissures organique ou d'origine végétale, rejets de gaz, coulures vertes.

TERAMOUSS s'utilise pour la rénovation périodique, les **travaux de ravalements des façades**, bâtiments industriels et commerciaux sur enduits, crépis, bardages peints en tôle type bac acier.

TERAMOUSS retarde l'oxydation, l'altération des résines, des peintures, le phénomène de poudrage sur les surfaces et de ternissement des couleurs.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- ♦ S'utilise **toujours dilué** dans l'eau.
- ♦ Humidifier au préalable la façade ou le bardage, notamment en période sèche ou sur surfaces chaudes.
- ♦ Application la solution, de bas en haut, de préférence sous forme de mousse active à l'aide d'un canon à mousse, système de lance par pulvérisation basse pression.
- ♦ Concentration moyenne : **2 à 8%** en sortie de lance, selon les supports et l'épaisseur et l'ancienneté des salissures et dépôts.
- ♦ Laisser agir 4 à 5 minutes sur dépôts épais ou anciens.
- ♦ Faire suivre les opérations de nettoyage par un rinçage complet à l'eau claire sous pression buse jet plat, du haut vers le bas.



**APPLIQUER
LATERALEMENT,
DU BAS VERS LE HAUT,
LA MOUSSE ACTIVE
ADHERE A LA SURFACE**



**ET ASSURE UN TEMPS
DE CONTACT PROLONGE**



APRES RINCAGE

RECOMMANDATIONS



H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

P260 Ne pas respirer les vapeurs

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans les déchets industriels spéciaux.

Matériel de protection minimum recommandé			
	Gants caoutchouc nitrile type gants ménage		Lunettes de protection à coques contre les projections de liquide.

Contient

- 5% de : agents de surface cationiques

- moins de 5% de : agents de surface non ioniques

Protéger du gel au stockage.

Produit de caractère ALCALIN : Ne pas utiliser à l'état concentré sur métaux en alliages légers, aluminium, zinc, cuivre, étain, plomb et autres surfaces sensibles aux produits alcalins.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer concentration de dilution, compatibilité et temps de contact appropriés avec les supports ou surfaces à nettoyer.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter dans un endroit caché pour déterminer compatibilité du produit avec le support.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.